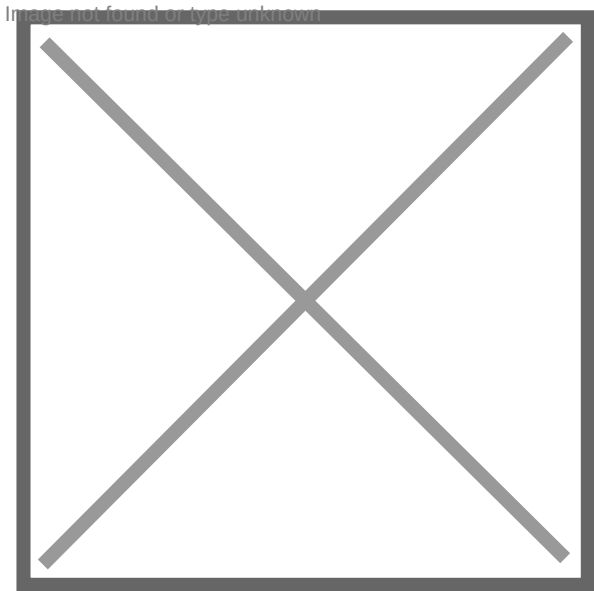




## Séparation non marié avec un enfant

Par **FLOFLO**, le **03/09/2008** à **13:15**

Bonjour, rnrnJe me suis séparé de mon amie il y a maintenant 7 mois, nous avons une fille de 1 an.rnMon ex ne voulant pas se séparer j'ai quitté le domicile conjugal qui était une location en lui laissant tout les meubles ainsi que ma fille.rnJ'habite chez mes parents, j'aurai désiré savoir par rapport à ma situation si en saisissant le jaf j'aurai un droit de garde sur ma fille sachant que ma mère est assistante maternelle et qu'elle garde 3 enfants la journée.rnMerci beaucoup pour vos réponses qui m'aideront à retrouver ma fille plus souvent qu'une journée par semaine sur décision de sa mère.